



FONDATION  
HÔPITAL DU  
SACRÉ-CŒUR  
DE MONTRÉAL

## **Loterie *Célébrez la vie!* - Édition 2017 Règlements généraux du tirage**

### **ORGANISATEUR**

La loterie *Célébrez la vie!* est organisée dans le cadre du Gala des Émilie 2017 par la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, qui a pour mission première d'amasser des fonds pour l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Les bénéfices de cette loterie seront versés à des projets spécifiques à la recherche.

Cette loterie est organisée en partenariat avec Voyages CAA-Québec (détenteur d'un permis du Québec).

### **CLIENTÈLE ADMISSIBLE**

La loterie *Célébrez la vie!* est ouverte à tous les résidents du Canada. Les membres de l'équipe de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (employés, bénévoles et administrateurs) sont aussi admissibles.

### **PRIX DES BILLETS**

La Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal émet 1 100 billets qui sont en vente au coût unitaire de 100 \$.

Le participant s'engage à payer la totalité du coût du billet de la loterie *Célébrez la vie!*, et ce, indépendamment de toute situation qui pourrait se produire.

### **PARTICIPATION**

Pour participer à la loterie *Célébrez la vie!*, les gens doivent se procurer un billet officiel et numéroté. Les billets sont disponibles auprès des membres du comité organisateur du Gala des Émilie 2017 ainsi que des administrateurs et des membres du personnel de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

La portion détachable du billet, où sont indiquées les informations concernant l'acheteur, devront être acheminées à la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal avant le tirage pour pouvoir être insérées dans les capsules qui se retrouveront dans un baril de tirage fermé sous clé, jusqu'à la date du tirage, soit le 26 octobre 2017, à 22 h.

### **DATE LIMITE DE PARTICIPATION**

Il est possible de se procurer un billet jusqu'au 26 octobre 2017 à 21 h 45, soit quinze minutes avant le tirage officiel qui aura lieu le 26 octobre 2017, à 22 h.

### **LIEU DU TIRAGE**

Le tirage aura lieu devant public à la salle de bal du Sheraton Laval, située au 2440, Autoroute des Laurentides à Laval (QC) H7T 1X5, (450) 687-2440.

## UN CHOIX PARMIS TROIS OPTIONS

La personne gagnante de la loterie *Célébrez la vie!* pourra choisir l'une des trois options suivantes.

### **Option 1: Voyage de luxe *Les merveilles du sud de l'Espagne* pour deux personnes d'une valeur de 35 500 \$**

Valeur du voyage : 17 750 \$ CAD par personne (en occupation double)

Date : 4 au 20 septembre 2018 (à confirmer selon les horaires de vols)

4 septembre : Vol Montréal-Barcelone

5 septembre : Barcelone

Accueil par votre guide-chauffeur. Transfert et installation à l'hôtel. Temps libre. Hôtel Casa Fuster 5\*

6 septembre : Barcelone

Visite guidée de Barcelone incluant les œuvres artistiques de Gaudí, la basilique Sagrada Família, la Plaza Catalunya, le boulevard La Rambla, le quartier Gothique et la montagne de Montjuïc (vue panoramique de la ville et du port). Dîner libre.

7 septembre : Barcelone – Montserrat – Barcelone (140 km)

Visite avec votre guide chauffeur de la Sierra de Montserrat et de son monastère perché sur la montagne, lieu de retraite des Moines Bénédictins. Vous pourrez écouter les chants de la Manécanterie pratiquant les chants grégoriens. Les récitals des chœurs de Montserrat sont connus dans le monde entier. Arrêt en cours de journée pour une visite de cave et dégustation de vin.

8 septembre : journée libre à Barcelone

9 septembre : Barcelone-Grenade

Transfert en voiture privée à l'aéroport et vol vers Grenade. Prise de la voiture de location à votre arrivée à l'aéroport. Installation à l'Hôtel Palacio De Los Patos 5\* (ou similaire). En soirée, rendez-vous avec votre guide pour une visite nocturne de l'Alhambra et des jardins du Generalife.

10 septembre : Grenade

Tour de ville incluant une visite de la cathédrale et de la Chapelle Royale où sont enterrés les Rois Catholiques Ferdinand et Isabelle, ceux-là mêmes qui avaient financé les découvertes de Christophe Colomb. Découverte à pied des quartiers typiques arabe d'Albaicín et gitan de Sacromonte suivi d'un spectacle Flamenco dans une ancienne grotte.

11 septembre : Grenade – Marbella (180 km)

Départ en voiture de location pour la Costa Del Sol afin de relaxer dans la chic ville de Marbella. Temps libre. Hôtel Don Carlos Resort 5\* (ou similaire)

12 septembre : Marbella

Excursion en catamaran et reste de la journée libre pour profiter des belles plages.

13 septembre : Marbella-Ronda (63 km)

Arrêt en route pour la visite d'un vignoble. Visite guidée de Ronda incluant les arènes, qui sont parmi les plus anciennes et les plus belles d'Espagne, et le musée Taurin, qui est consacré aux grandes dynasties de toréros de Ronda : les Romero et les Ordóñez. Hôtel Parador de Ronda 4\* (ou similaire)

14 septembre : Ronda-Jerez de la Frontera-Séville (180 km)

Départ pour Jerez de la Frontera où il vous faudra visiter l'une de ses nombreuses caves où sont élaborés les vins A.O.C. de Jerez-Xérès- Sherry pour une dégustation. L'élevage de chevaux andalous est aussi intimement lié au développement de la ville où est installé le siège de l'École Royale Andalouse d'Art Équestre dont vous visiterez le musée. Continuation vers Séville en voiture à travers la campagne andalouse. Hôtel Gran Melia Colon 5\* (ou similaire)

15 septembre : Séville

Tour de ville, incluant la visite de la cathédrale gothique où se trouve la tombe de Christophe Colomb, suivi de la visite de la tour de La Giralda, symbole de la ville. Visite de l'Alcazar royal et ses jardins puis promenade à travers le quartier de Santa Cruz, vrai labyrinthe de ruelles colorées. Continuation de la visite en calèche avec le parc Maria Luisa et la Plaza de España.

16 septembre : Séville-Cordoue-Almagro

Route vers Cordoue, la capitale du califat des Omeyyades. La visite guidée de la vieille ville vous permettra de découvrir son superbe labyrinthe de ruelles, places et patios blanchis à la chaux, ainsi que la Mezquita, la mosquée-cathédrale. Continuation de votre route en direction de la région Castille et Mancha, pays de Don Quijote, des moulins imaginaires, des plaines de la Meseta, et de la culture du safran. Installation à l'hôtel et promenade pour découvrir la Plaza Mayor. Hôtel Parador de Almagro 4\* (ou similaire)

17 septembre : Almagro-Tolède-Madrid

Départ sur la route de Don Quijotte. Vous pourrez faire un arrêt à Puerto Lapice où le fidèle Sancho Pancha a été adoubé Chevalier par son maître dans l'ancienne auberge ou encore vous arrêter aux pieds des moulins qu'il a combattus à Consuegra, les prenant pour des géants. Arrivée sur Tolède pour une visite guidée à pied. Remise de la voiture de location à Madrid. Hôtel Wellington 5\* (ou similaire)

18 septembre : Madrid

Tour panoramique de la capitale avec votre guide-chauffeur. Visite du musée de la Reine Sofia, avec en vedette Salvador Dali et Pablo Picasso. Vous apprécierez un incontournable de la cuisine madrilène lors d'une dégustation : les tapas.

19 septembre : Journée libre à Madrid

20 septembre : Transfert à l'aéroport pour le vol Madrid-Montréal

**Le forfait comprend :**

- Vols d'aller (Montréal-Barcelone) et de retour (Madrid-Montréal) en classe affaires
- Vol intérieur Barcelone-Grenade;
- Location de voiture de luxe **sauf pour le séjour à Barcelone et à Madrid** (maximum de 350 km par jour), incluant l'assurance responsabilité civile, collision/dommages, feu et vol sans franchises;

- Guide-chauffeur privé pour le séjour à Barcelone et à Madrid;
- Guide privé francophone pendant les visites guidées de Barcelone, Montserrat, Grenade, Ronda, Séville, Cordoue, Tolède et Madrid;
- 15 nuitées en hébergement 4 et 5 étoiles;
- Tous les petits déjeuners;
- Toutes les activités détaillées dans cet itinéraire.

**Le forfait ne comprend pas :**

- Pourboires
- Repas autres que les petits déjeuners
- Toutes assurances autres que celles mentionnées dans les inclusions
- Toutes autres dépenses personnelles

**Aucune réservation n'a été faite pour ce circuit. Les prix sont sujets à changements selon la date de départ et sont sujets à la disponibilité.**

À partir de la date du tirage (26 octobre 2017), le gagnant ou la gagnante a un mois pour réclamer son prix (27 novembre 2016).

## **Option 2 : Crédit-voyage d'une valeur de 30 000 \$**

La personne gagnante pourra choisir le ou les forfaits-voyages de son choix parmi toutes les destinations offertes par Voyages CAA-Québec (détenteur d'un permis du Québec) pour une valeur maximale de 30 000 \$. L'adresse de Voyages CAA-Québec est 444, rue Bouvier, Québec (QC) G2J 1E3 (téléphone : 418-624-2424). Tout surplus sera déboursé par la personne gagnante. Si la personne gagnante n'utilise pas la totalité du crédit-voyage en réservant un ou plusieurs voyages, celle-ci perdra la valeur restante.

Note : Le gagnant qui choisit cette option doit nécessairement opter pour un forfait-voyage. **L'achat de billets d'avion uniquement avec ce crédit-voyage n'est pas permis.**

À partir de la date du tirage (26 octobre 2017), le gagnant ou la gagnante peut se prévaloir de son prix, selon la disponibilité du ou des forfaits.

## **Option 3 : Prix en argent de 25 000 \$**

La Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal émettra un chèque au montant de 25 000 \$ au gagnant ou à la gagnante.

## **RÉCLAMATION DES PRIX ET CONFIRMATION DU CHOIX D'OPTION**

Pour les options 1, 2 et 3, le gagnant ou la gagnante doit réclamer son prix **au plus tard un mois** après la date du tirage (tirage : 26 octobre 2017), soit le 26 novembre 2017 au bureau de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur, au 5400, boul. Gouin Ouest à Montréal, QC H4J 1C5.

Date et heure ultime de réclamation : **26 novembre 2017 à 17 h.**

Si le prix n'est pas réclamé dans les délais prescrits, la Fondation se réserve le droit de décerner le prix à un(e) autre gagnant(e) potentiel(le), dont le nom sera tiré au hasard, à même la liste des détenteurs de billets.

À partir du moment où la personne gagnante a réclamé son prix, cette dernière a **un mois pour confirmer le choix de l'option retenue auprès de la Fondation de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal.**

## **AUTRES SPÉCIFICATIONS**

Le gagnant ou la gagnante qui choisit l'option 1 ou 2, s'engage à obtenir à ses frais tout document exigé par les autorités gouvernementales du pays ou des pays visités (passeport, visa, assurances, etc.).

Toutes les réservations devront être effectuées par le biais du contact spécifié par Voyages CAA-Québec (détenteur d'un permis du Québec), dont les bureaux sont situés au 444, rue Bouvier, Québec (QC) G2J 1E3 (téléphone : 418-624-2424). Aucune réservation déjà effectuée ou faite via une autre agence de voyages ne sera acceptée.

## **AVIS**

La gagnante ou le gagnant sera avisé(e) en personne, par lettre recommandée ou par téléphone et sera informé(e) de la façon dont elle doit prendre possession du prix.

## **REÇU AUX FINS D'IMPÔT**

Selon les [politiques de Revenu Canada](#), la Fondation ne peut remettre de reçu aux fins de l'impôt pour la vente de billets de tirage.

## **CONDITIONS GÉNÉRALES**

Le tirage est ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus, résidant au Canada. Le prénom, le nom, l'adresse civique et le numéro de téléphone du participant devront être inscrits sur le billet de participation. Les noms d'emprunt, les noms porte-bonheur, les noms de personnes âgées de moins de 18 ans et toute autre substitution de noms ne pourront bénéficier du prix offert par ce tirage.

Toute personne gagnante consent par sa participation au tirage, à ce que son nom et sa photo soient utilisés à des fins publicitaires sans autres frais que le prix attribué.

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables dans tous les cas où leur incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation indépendante de leur volonté ou d'une grève, d'un lock-out ou de tout autre conflit de travail dans les établissements, les organismes ou entreprises, dont les services sont utilisés pour la tenue de ce tirage.

Les règlements du tirage pourront être consultés au bureau de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, situé au 5400 boul. Gouin Ouest, entre 9 h et 17 h du lundi au vendredi, ou sur le site Internet de la Fondation au [www.fondationhscm.org](http://www.fondationhscm.org).

Les droits exigibles par ce tirage, en vertu de la *Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement*, ont été payés.

La Fondation et ses représentants se réservent le droit, à leur seule discrétion, d'exiger la partie correspondante du billet de la personne gagnante ou encore de vérifier l'identité du détenteur du billet gagnant. La Fondation se réserve le droit de demander une pièce d'identité au détenteur du billet gagnant.

La Fondation et ses représentants se réservent le droit, à leur entière discrétion, d'annuler, de déterminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, la présente loterie dans l'éventualité où il se manifeste un événement ou toute intervention humaine pouvant corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement normal de la loterie comme prévu aux présentes règles, et ce, sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, si requise. Dans tous les cas, la Fondation et ses représentants, leurs filiales, leurs agences de publicité et de promotion, leurs fournisseurs de produits ou de services liés à cette loterie ainsi que leurs employés et représentants ne pourront être tenus d'attribuer plus d'un prix ou de décerner le prix autrement que conformément aux présentes règles.